



LIEU DE formation



Site de Ste Livrade

Route de Casseneuil
47110 Ste Livrade-sur-Lot
Tél. 05 53 40 47 40
E-mail :
cfppa.ste-livrade@educagri.fr



LES objectifs

L'objectif de cette formation non diplômante est de sensibiliser un public intéressé par la culture du houblon en abordant toutes les facettes de cette culture, toutes les contraintes et les dimensions culturelles spécifiques. Elle a pour objectif de motiver l'installation par le partage de savoirs et dans le même temps d'avertir sur les difficultés en s'appuyant sur l'expérience de formateurs / producteurs ou de la start up hopen houblon. Leur vision, leur expérience et leurs compétences techniques amèneront les participants à une réflexion systémique sur les enjeux d'implantation d'une nouvelle culture de diversification dans leur exploitation.

LA formation

- Module 1 : Mise en place d'un treillis de houblon et plantation
- Module 2 : Taille et mise au fil du houblon
- Module 3 : Gestion des maladies et prophylaxie en culture biologique
- Module 4 : Récolte et opérations post-récolte
- Module 5 : Gestion financière et calcul des coûts de production en culture biologique
- Module 6 : Gestion et optimisation de l'irrigation d'une houblonnière.

Différents intervenants animent ces journées (houblonniers alsaciens, espagnols, spécialistes technique (irrigation, agroécologie...)).

MÉTHODES pédagogiques

- ↳ Mise en situation sur le terrain
- ↳ Conférence
- ↳ Vidéos
- ↳ Sortie sur le terrain

LE PUBLIC ciblé

Agriculteurs en activité et souhaitant se diversifier, sur le territoire du Lot-et-Garonne et des départements voisins (Gironde, Dordogne, Gers, Landes, Tarn-et-Garonne et Lot). Porteurs de projet souhaitant mettre en place un atelier de houblon.

PRÉREQUIS

Maîtriser les bases de l'agronomie

LES CONDITIONS d'admission

Avoir plus de 18 ans



Production de houblon bio en tant que culture de diversification

un service
d'information et
d'accompagnement
vous aide à définir
votre parcours

contactez-nous
05 53 40 47 40

COÛT de la formation

Formation sur devis : nous contacter.

Pris en charge par VIVEA à 100 % Si vous êtes salarié agricole, ce montant ainsi que les salaires pendant les temps de formation peuvent être pris en charge en tout ou partie par le fonds de formation de votre structure (OCAPIAT pour le secteur agricole). Il vous revient de faire la demande de prise en charge soit 2 semaines avant le début de la formation auprès de leurs services, soit nous vous facturerons directement le montant de la formation, à charge pour vous d'en demander le remboursement.

ORGANISATION de la formation

Lieu : CFPPA47 site de Sainte Livrade sur lot

Dates : 6 sessions de 1 jour répartis de mars à octobre, sur l'ensemble de la saison agricole

Rythme : nous contacter

Durée : 6 journées de 7h = 42h

AUTRES informations

Personne à contacter : Lucie LE BOUTEILLER

Nombre de places ouvertes : Minimum : 6 et maximum : 15 par sessions

ACCESSIBILITE :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
Un référent handicap permet l'accompagnement des personnes.

Mis à jour :
21/11/2023

PLUS D'INFOS

WWW.AGROCAMPUS47.FR

